Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 228

Artikel: Carrières féminines : la coiffeuse

Autor: A.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258786

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

suite, parce que nous croyons que, dans un pays comme le nôtre surtout, avec ses cantons agricoles, ses régions montagnardes, le travail à domicile peut constituer une ressource économique importante, lutter contre le dépeuplement des campagnes, compléter la production de la grande industrie — peut-être même renouveler le goût populaire, comme on l'a déjà tenté souvent de façon si intéressante. Mais cela à une condition primordiale: celle de ne pas créer, par des tarifs trop bas, par la concurrence entre celles pour qui il n'est qu'un salaire d'appoint et celles pour lesquelles il est le seul gagne-pain, de la misère noire et des situations tragiques comme nous en connaissons. Seule sa réglementation peut parer à ce danger. Mieux payé, il verrait son niveau se relever; la course à l'avilissement des salaires auquel les fabricants n'ont pas plus d'intérêt que les ouvrières s'arrêterait. Et toute l'économie naitonale en profiterait.

* * *

C'est pourquoi nous suivons avec intérêt et sympathie les différentes phases de l'enquête entreprise en 1924 déjà par la Ligue sociale d'acheteurs suisse, et à laquelle on espère mettre le point final à Pâques 1926. Son but est de grouper une documentation aussi complète que possible sur les conditions de vie et de salaires des ouvriers à domicile — qui sont, dans la majorité des cas, des ouvrières — afin de pouvoir, d'une part renseigner exactement l'opinion publique, d'autre part mettre en main des autorités compétentes tous les éléments voulus sur lesquels baser une législation fédérale du travail à domicile. Il est encore trop tôt évidemment pour parler des résultats de cette enquête; et d'ailleurs, dans plusieurs cantons, l'impossibilité de trouver des collaborateurs et des collaboratrices a été un obstacle sérieux: ainsi, Neuchâtel s'attelle seulement maintenant à cette besogne. Dans d'autres cantons (Glaris, Soleure, Tessin, par exemple), il a fallu renoncer à toute enquête, faute de moyens de la mener à bien; dans d'autres encore, comme à Schaffhouse, le travail à domicile n'existe plus ou pas du tout. En revanche, à Bâle et à Zurich, il a été possible d'obtenir des subventions gouvernementales qui ont singulièrement facilité le travail des initiatrices; à Saint-Gall, à Berne, en Argovie, en Thurgovie, dans le canton de Vaud, des collaboratrices dévouées sont parvenues à dresser des statistiques et à rédiger des monographies du plus haut intérêt. A Genève, enfin, une enquête sur les conditions du travail à domicile chez les pierristes a été faite, en complément de la grande enquête menée en 1923-1924 sur les professions de l'aiguille par l'Union des Femmes.

Tout ceci est très réjouissant et symptomatique de l'intérêt qui, après des années de somnolence, s'éveille de nouveau en Suisse pour cette question. L'Exposition nationale de 1928, qui aura une division réservée au travail à domicile, contribuera aussi certainement pour sa part à maintenir vivant cet intérêt. D'autres faits, d'autres publications, nous prouvent que la question est de nouveau à l'ordre du jour. Nous nous en félicitons.

E. Gd.

Carrières féminines

La coiffeuse.

Activité. L'activité de la coiffeuse est très variée. Elle comprend la coupe des cheveux, le lavage de la tête, le frisage, l'ondulation, la confection des postiches, enfin les soins de beauté, tels que la teinture des cheveux, le massage de la tête et de la figure, les travaux de manicure et de pédicure. Ces derniers, ainsi que la confection des postiches, constituent souvent une profession à part.

Aptitudes requises. Une intelligence normale, du goût, de l'invention et, avant tout, l'amour du métier. Une robuste constitution, une taille élevée, l'agilité manuelle, ainsi qu'une propreté méticuleuse, un extérieur agréable, de bonnes manières, de la discrétion et une certaine compréhension psychologique sont aussi bien nécessaires. Une bonne vue est indispensable, surtout pour le travail de la posticheuse. Chez cette dernière, le sens des formes, des couleurs et du toucher, et une attention soutenue doivent également être bien développés.

Apprentissage : Les facilités d'apprentissage sont assez nombreuses dans les villes; elles ne manquent pas non plus dans les localités un peu importantes de la campagne. Les patrons cherchent en général beaucoup d'apprenties, mais il faut choisir avec soin et donner la préférence aux établissements de moyenne grandeur, où la patronne est experte et possède une bonne clientèle. Dans les maisons de premier ordre, il n'est pas rare que l'apprentissage laisse à désirer, parce que la collaboration des apprenties déplaît aux clientes. D'autres établissements encore ont une clientèle douteuse et sont naturellement à éviter.

En dehors des villes, on trouve des places d'apprenties chez de petites patronnes, qui donnent la nourriture et le logement et demandent 300 à 500 fr. pour les frais d'apprentissage. Il n'existe pas encore d'écoles professionnelles qui enseignent à fond ce métier.

Il faut mettre les futures coiffeuses en garde contre une formation incomplète ou superficielle, et noter qu'il est indispensable à une coiffeuse de savoir faire des postiches.

Durée de l'apprentissage. Il est préférable d'entrer en apprentissage à l'âge de 16 à 17 ans. La durée est de 2 ans ½ à 3 ans. Dans ce dernier cas, le salaire sera de 0,50 ct. par jour la première année, de 1 fr. par jour la seconde, et de 1 fr. 50 la troisième.

Figures de femmes

Louise-Catherine Breslau

A Neuilly, tout le long d'une avenue jonchée de feuilles mortes, entre de hauts murs cachant aux yeux les petites maisons de ce coin tranquille de campagne élégante si proche de Paris, je cours, l'âme en fête, au rendez-vous obtenu de Mlle Breslau, l'artiste célèbre, dont j'ai goûté toute ma vie la peinture robuste et tendre.

Une petite porte s'ouvre sur un jardin plein des dernières fleurs de l'année. A ma gauche, la maison d'habitation; plus loin, le pavillon-atelier derrière l'écran vert sombre des arbres. Accueillante du clair regard qui sourit, de la main qui se tend, l'artiste dit: « Venez voir l'atelier pendant que la lumière est bonne. »

L'atelier n'a rien du studio fashionable où on potine et flirte plus qu'on ne travaille. Vaste pièce pleine de lumière un peu verdâtre à cause des arbres si voisins, atmosphère étrange de mélancolie paisible, retraite idéale pour peindre des œuvres exquises et réfléchies.

Que de tableaux! Les murs en sont couverts de bas en haut. Il y en a sur les chevalets ou appuyés contre les tables, il y en a dans tous les coins, partout. Et quand on songe que tous les grands musées français ont leurs Breslau, et aussi que tant de portraits charmants ornent les collections particulières, on s'étonne de l'œuvre immense de l'artiste. Portraits d'enfants, de femmes, si délicats, si fins et pourtant si vivants, si expressifs, si révélateurs des caractères et des âmes. On a dit de Louise Breslau qu'elle est « la première des femmes peintres de portraits, la seule qui ne fût pas la réplique d'un talent masculin. »

Voici une enfant pâle, en robe surannée, aux yeux perdus dans l'au-delà. « C'est le portrait de Jeanne, mon premier portrait commandé et payé. Que j'ai aimé cette délicieuse fillette! Elle est morte peu après... Pendant la guerre, le château dans la Somme où était ce portrait fut bombardé. La toile fut sauvée et m'a été apportée crevée, couverte de boue et de gravats. J'ai pu la réparer.»

Des études: femmes belles comme des fleurs, enfants pensifs. Des fillettes ravissantes au visage blanc de nacre sous le cuivre violent des cheveux. « N'est-ce pas que nos amis ont raison qui prétendent que j'ai chez moi « un élevage de petites rouquines »? Ce sont deux jeunes filles qui vivent ici, les enfants de la domestique. Je les ai peintes à tous les âges et toujours avec joie. » Les jolies rousses sont partout, en effet. Elles éclairent les coins sombres, elles flamboient comme si leurs têtes friponnes étaient couronnées de rayons de soleil.

Une grande toile sur un chevalet, *L'artiste et son modèle*, retour de Zurich, où elle a été exposée récemment. Louise Breslau en artiste, palette au pouce, près d'une table où sont des fleurs et des fruits. Le délicieux modèle, l'aînée des petites rousses, s'empare d'une pomme pour la croquer pendant la pause. Le portrait de l'artiste par elle-même est le suprême attrait de ce tableau. C'est là, véritablement le portrait d'une âme.

« Mademoiselle, que pensez-vous de la Suisse? — Elle ne m'est

Formation professionnelle. Celle-ci dépend en grande partie de la capacité d'attention et des dons d'observation de l'apprentie. Dans un bon établissement, elle est assez vite mise au courant des principales branches, de sorte qu'au bout de six à huit mois, elle peut commencer à servir la clientèle. Les derniers six mois devront être consacrés plus particulièrement aux soins de beauté, de massage, au travail de manicure, etc. A l'apprentissage doivent succéder plusieurs années de perfectionnement (3 à 5 ans) en changeant fréquemment de place. C'est de cette manière que la coiffeuse acquerra une véritable compétence. Les séjours en Suisse allemande ou à l'étranger sont à recommander, non seulement à cause des langues, mais aussi en vue du perfectionnement professionnel.

Les jeunes coiffeuses qui désirent se spécialiser, une fois leur apprentissage terminé, dans le métier de pédicure, auront avantage à se placer chez une spécialiste bien qualifiée. Le droit de pratiquer dépend d'une autorisation délivrée par le Service d'hygiène sur présentation d'un certificat prouvant la connaissance approfondie de la profession.

Placement après l'apprentissage. Il n'est pas difficile de trouver à se placer chez les coiffeuses des villes et des grandes localités, ou encore dans les stations d'étrangers pour les saisons d'hiver et d'été. Ce dernier genre d'emploi exige des coiffeuses expérimentées et connaissant les langues.

Une coiffeuse peut, comparativement à d'autres professions, s'établir sans beaucoup de frais. Une somme de 2000 à 3000 fr. lui suffira à fonder un établissement d'importance moyenne.

Salaires. Après l'apprentissage, la coiffeuse gagne 60 à 80 fr. par mois, table et logement compris; 80 à 150 fr. si elle n'est ni logée, ni nourrie. Plus tard, les salaires varient de 150 à 250 fr. par mois. Les coiffeuses très capables gagnent en moyenne 180 à 280 fr. par mois, auxquels s'ajoutent les pourboires et les gueltes sur les ventes.

Le salaire des coiffeuses de premier ordre travaillant dans les stations d'étrangers est de 500 à 600 fr. par mois; les gains sont naturellement diminués par la fréquence des déplacements. Les posticheuses gagnent en moyenne 10 fr. par jour.

Durée du travail. La durée du travail est de 8 à 10 heures par jour. Le service au domicile des clients exige naturellement de plus longues journées de travail. Les posticheuses travaillent généralement 8 heures par jour.

Maladies professionnelles. Il n'existe pas de maladies professionnelles proprement dites. En cas de surmenage, il peut survenir des descentes d'estomac, des maux de jambes et de pieds. La poussière qui se développe parfois dans la préparation des cheveux, ainsi que les vapeurs provenant de l'ondulation des cheveux non lavés, constituent un danger pour les jeunes filles faibles des poumons.

Organisations professionnelles. Employeurs: Association suisse des maîtres coiffeurs. Union féminine suisse des arts et métiers.

Employés: Association suisse des travailleurs du cuir et de la confection. Fédération des sociétés suisses d'ouvriers coiffeurs et coiffeuses.

Organes professsionnels: Schweizerische Coiffeurmeisterzeitung. Bekleidungs- und Lederarbeiter. Revue suisse des coiffeurs.

Observations générales. La profession de coiffeuse ne peut être recommandée qu'aux jeunes filles répondant à toutes les conditions indiquées plus haut. Elle est encore encombrée par un grand nombre d'ouvrières médiocres et mal préparées, mais offre des chances de succès à des personnes capables et bien au courant du métier e de ses diverses branches. L'afflux des ouvrières ètrangères ne se fait plus guère sentir depuis la guerre. Par suite des progrès accomplis dans l'apprentissage, le niveau de cette profession s'est beaucoup relevé.

A. M.

Office suisse des professions féminines.

De-ci, De-là...

Centre de formation pratique.

Sous ce titre, l'Union chrétienne des Jeunes Filles de Genève annonce une deuxième série de fort intéressants entretiens, parfois suivis de discussion, sur des sujets soit religieux, soit moraux, soit pratiques. Le but en est de « mettre en commun des problèmes de travail, et de mettre méthodes, connaissances et expériences des unes et des autres au service de l'ensemble. » Ces séances ont lieu tous les samedis, à 16 h. 30, jusqu'au 6 mars inclus, au local de l'Union chrétienne, Taconnerie, 5, et sont ouvertes à toute jeune fille ou jeune femme âgée de plus de 18 ans.

Les femmes et la S. D. N.

Durant sa session de décembre, le Conseil de la S. d. N. a procédé à la nomination de 3 assesseurs féminins encore à la Commission Internationale de Protection de l'Enfance, qui compte déjà de nombreux membres féminins. Ces nouveaux assesseurs sont Miss Julia Lathrop (Etats-Unis), universellement connue comme fondatrice du *Children Bureau* à Washington, et qui a pris une si grande part aux travaux des tribunaux d'enfants aux Etats-Unis; Miss Charlotte Whitton (Canada), une spécialiste des questions de protection de l'enfance dans son pays; et Mlle Hélène Burniaux (Belgique), présidente de l'Association Internationale des Travailleuses, et dont la principale activité de syndicaliste a été l'organisation d'œuvres de protection de l'enfance.

En outre, conformément au vœu émis par la Commission Con-

---

jamais venue en aide. Je pense qu'elle ne m'apprécie guère. Zurich, ma petite patrie, n'a qu'un tableau de moi dans ses musées et il lui a été donné. On me critique là-bas. Je suis trop simple pour les Zuricois. La Suisse française m'a été plus accueillante. » Je revois par la pensée les deux belles toiles du musée de Lausanne: la jeune femme qui a planté son chevalet sous les pommiers en fleurs, et les deux amies de la *Vie pensive* (Mlle Breslau à droite, Mlle Zillhardt à gauche), les images mêmes de la mélancolie, de la rêverie douloureuse et secrète...

« ... Il faut toujours revenir à la nature. Il faut exprimer avec simplicité ce que l'œil voit, ce que l'âme devine. — Mais, Mademoiselle, on a écrit que votre œuvre évoque les rares maîtres de l'intimité, les poètes de la vie familière et humble. On vous a même comparée à Chardin. — Tous les critiques ne sont pas aussi aimables. En tout cas, pas ceux de Zurich! Je serais tentée parfois de dire comme Courbet que je connaissais bien: « J'aime pas les critiques d'art. J'aime mieux les chasseurs: au moins, ils ont l'œil! » Le visage sérieux de Louise Breslau s'est éclairé de malice et la voix imite a merveille l'accent du Franc-Comtois.

Tout en plaçant en bonne lumière un tableau après l'autre, l'artiste raconte ses débuts: « Comme ils furent pénibles! J'arrivais à Paris il y a quarante ans déjà, — j'en avais dix-neuf, — venant de Zurich après le décès de mon père, un médecin mort jeune. Mes tuteurs me servaient une rente de cent cinquante francs par mois. J'arrivais avec peine à payer les leçons, les toiles, les couleurs, et je vivais en dépensant le moins possible.

— C'est en ces temps-là que votre camarade de l'atelier Julian, Marie Bashkirtseff, était impressionnée par vous jusqu'à l'obsession. Elle cite au moins cinquante fois votre nom dans son *Journal*: « Comme cette canaille de Breslau dessine bien... Elle est admirablement organisée; elle percera, malgré tout... Breslau sera un grand peintre, un vrai grand peintre... Breslau est ma préoccupation constante, et je ne donne pas une touche sans me demander comment elle s'y prendrait... Breslau est pauvre, mais elle vit dans une atmosphère éminemment artistique... Je donnerais tout pour être heureuse comme Breslau, pour avoir son indépendance et son talent, etc., etc... »

Un éclair dans les yeux, Mlle Breslau s'écrie: « Oh! cette Marie Bashkirtseff! J'ai toujours eu envie de répondre à ces passages de son *Journal*... Comment pouvait-elle m'envier, elle qui avait tout? Elle était riche, moi pauvre. Gâtée par une famille qui l'adorait, moi isolée dans la grande ville. Elle dans les salons, moi dans la mansarde, seule, si seule, vivant comme une somnambule, hallucinée par mon travail... Il a été dur, le réveil de cette sorte de sommeil. »

Et je pense: « La petite peintre russe, la délicieuse enfant prodige, morte phtisique à vingt ans, dort au cimetière de Passy sous l'absurde mausolée dont Maupassant disait: « Comme elle a dû s'embêter, la pauvre mignonne, avec des parents qui ont pu la fourrer là-dedans... On aurait dû la jeter sous une jonchée de roses. » Sa rivale des années d'étude est là, devant moi, à l'apogée de son talent. Le ruban rouge orne son corsage. La France l'a